

Pages romandes



Revue d'information sur le handicap mental et la pédagogie spécialisée

No 2 juin 2012



Le moteur humain - Robert Hofer

Entreprises sociales... ou pas

Entreprendre autrement

Faire du social différemment

Yves Ecoeur, secrétaire national du réseau OSEO*, vice-président de l'AOMAS*

Automne 2000, l'OSEO organisait le premier colloque national sur les entreprises sociales en Suisse. Les 120 personnes présentes témoignaient déjà d'un intérêt, un peu singulier à cette époque, pour ce thème peu connu.

Fin 2011 un deuxième colloque était organisé à Olten et le **6 novembre 2012** une troisième rencontre nationale aura lieu à Sierre. Cette prochaine rencontre, financée par l'OFAS et le SECO¹ devrait permettre de faire connaître le travail de nombreuses structures d'insertion par le travail et les enjeux qui animent ces pratiques. Le présent numéro de *Pages romandes* témoigne d'ailleurs de l'intérêt croissant pour ces nouvelles dynamiques d'insertion.

L'OSEO n'a pas seulement été l'organisateur de ce premier colloque mais a fait œuvre de pionnier dans les mesures d'insertion professionnelle, ceci en créant les premiers programmes d'occupation à la fin des années 80 et plus tard, en promouvant les entreprises d'insertion comme en témoigne ce premier colloque et la création de *La Thune Sàrl* à Sion, *l'Entreprise d'insertion de l'OSEO Vaud* ou d'autres *Bourses à l'emploi* existantes ailleurs en Suisse.

Mais plus précisément, de quoi parle-t-on quand on parle d'entreprise sociale? Difficile de répondre, tant les pratiques, les publics-cibles et les objectifs peuvent parfois être différents. Aussi, pour faire simple, je choisirai les critères définis par le réseau européen de recherches sur les entreprises d'insertion (EMES)²:

- 1.- Un objectif explicite de bénéfice à la communauté;
- 2.- Une limitation de la distribution des bénéfices;
- 3.- Un pouvoir de décision non basé sur la détention du capital;
- 4.- Une activité continue de production de biens et/ou de services;

5.- Un niveau minimum d'emploi rémunéré;

6.- Un degré élevé d'autonomie;

7.- Un niveau significatif de prise de risque économique;

8.- Une initiative émanant d'un groupe de citoyens;

9.- Une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité.

Il faut être clair et bien constater que très peu d'entreprises d'insertion satisfont aux 9 critères intégralement, et je n'en connais aucune en Suisse. Par contre, nous avons de nombreuses structures qui y répondent de façon plus ou moins exhaustive.

Différentes études ont tenté de chiffrer l'importance du secteur des entreprises sociales d'insertion par l'économique (ESIE) en Suisse³.

Nous pouvons estimer qu'entre 50 et 80 structures peuvent être qualifiées d'entreprises d'insertion par l'économique (et beaucoup plus si l'on prend en compte le secteur du handicap), ce qui pourrait représenter environ 3000 places de travail en Suisse. Pour les acteurs concernés et pour les travailleurs de ces entreprises sociales c'est significatif, mais à l'échelle suisse, cette réalité reste, hélas, très confidentielle.

Vers la fin des années 90, la crise commence. Une crise de l'emploi qui se poursuit et, malgré une croissance plus ou moins élevée, il faut bien constater qu'il y a de plus en plus de personnes sans emploi ou sous-employées. Contrairement aux années 70, où la Suisse avait exporté une partie du chômage en ne renouvelant pas les permis de travail et où de nombreuses femmes ont été «priées» de retourner aux fourneaux, l'assurance chômage a été largement utilisée. Un nouveau paradigme de nouvelles mesures de lutte contre le chômage s'est alors développé: l'activation. Cela a

conduit au développement des fameuses mesures du marché du travail. Cependant, le dispositif d'insertion «traditionnel» (MMT de la LACI en particulier) n'arrive pas complètement à réinsérer certains publics très éloignés du marché du travail, d'autant plus que la concurrence avec les entreprises privées est interdite.

La crise des finances publiques se répercute aussi sur la politique sociale. Si de plus nombreuses personnes bénéficient de prestations, les dites prestations sont réduites (cf. les révisions successives de la LACI ou de LAI par exemple) et les montants pour organiser des mesures sont considérablement restreints (par mesure).

A la fin des années 90, le constat que nous faisons était que le travail conservait encore toute sa centralité. Malgré les succès de librairie consacrant les ouvrages qui prédisaient la fin du travail, nous avons toujours considéré que le travail humain était fondamental, par les dimensions suivantes: procurer un revenu pour vivre évidemment, agir et modifier la réalité, acquérir un statut social, permettre des échanges humains et se réaliser. Certes tous les travaux n'offrent pas ces «bénéfices» et certaines activités salariées cumulent exploitation et abrutissement, tandis que d'autres sont synonymes de richesse, prestige et réseau. Cependant, nos visites d'entreprises d'insertion en Suisse et à l'étranger et nos contacts nous ont persuadé qu'il fallait développer cet entrepreneuriat social en Suisse également. D'où la création de *La Thune Sàrl* à Sion et l'organisation de cette première rencontre nationale à Fribourg en 2000.

Enjeux

Avec le recul de plus d'une dizaine d'années de pratique, soulignons quelques enjeux d'importance:

Le salaire tout d'abord. La détermination du salaire dans un ESIE est le fruit d'un équilibre entre statut administratif des personnes, productivité réelle, salaires conventionnés selon les branches. Si on ne considère qu'une seule dimension, comme les salaires des conventions collectives de travail (CCT), il est clair qu'avec des personnes (en tout cas une partie) présentant de gros déficits, il est impossible de payer, par l'activité économique, un salaire selon certaines CCT. Différents systèmes coexistent, dont certains modulent salaire et productivité au travail.

La concurrence avec les entreprises privées. Celle-ci doit absolument être possible, voire favorisée. Si les ESIE ne doivent pas pratiquer du dumping sur les prix (ni sur les salaires) elles doivent pouvoir agir sur le marché (prétendument) libre. L'identité «entreprise normale» est également très importante pour les personnes en insertion qui travaillent «comme n'importe qui» et qui ne se sentent de ce fait plus «au social»; ceci passe par de la concurrence et du business.

La libre participation à une ESIE doit être garantie. Il faut en effet empêcher à tout prix que des personnes ne soient contraintes à travailler dans une ESIE, afin de bénéficier de prestations sociales. Si la participation n'est pas libre, on a affaire à une mesure d'insertion, qui plus est coercitive, et non pas à un *travail*. Une certaine ligne de partage Suisse romande - Suisse alémanique semble exister à ce sujet, avec un entrepreneuriat social plus politique en Romandie, avec une conscience très aiguë des enjeux et risques liés à une instrumentalisation des ESIE et une Suisse alémanique plus décomplexée et moins préoccupée de certains soucis éthiques de libre participation. En une phrase,

nous ne voulons pas passer du *Wellfare state* au *Workfare state*.

La reconnaissance de ce dispositif d'entrepreneuriat social dans le système de la sécurité sociale en Suisse est à améliorer. Actuellement, les ESIE utilisent les dispositifs sociaux existants tant au niveau national que cantonal, sans qu'il existe une loi-cadre fixant des règles d'utilisation, de participation ou de financement des ESIE. C'est une chance pour développer et expérimenter, c'est un gros handicap pour consolider et donner un essor à nos structures, car nous sommes en perpétuel exercice d'équilibre pour gérer celles-ci. Une loi-cadre sécuriserait le contexte d'action et permettrait d'entreprendre avec davantage de sérénité, et cela favoriserait encore l'innovation sociale.

Les ESIE sont-elles le constat d'échec du plein emploi? Certainement. Si à titre personnel, je déplore le manque de responsabilité sociale de certaines entreprises, je dois aussi constater que certaines personnes ne sont pas, définitivement et souvent momentanément, aptes à supporter un travail dans les conditions «normales». Elles ont donc besoin d'entreprises adaptées à leurs difficultés et elles ont besoin de soutien et de formation. Un marché secondaire avec des ESIE est donc indispensable. Mais un effort des entreprises pour adapter des postes de travail à des personnes souffrant de handicaps physiques, psychiques ou sociaux est également indispensable. Donc oui, l'entrepreneuriat social tel que je le conçois, est révélateur de l'échec du plein emploi.

En conclusion je souhaite rappeler que ce nouvel entrepreneuriat social doit se développer avec cette prise de conscience: la répartition de la richesse est de plus en plus inégalitaire et cependant, les moyens pour financer

l'Etat social existent, particulièrement en Suisse. Il est donc nécessaire de développer conjointement la politique sociale traditionnelle en lui donnant les moyens de ses ambitions et ce nouveau réseau d'ESIE, afin qu'il puisse donner une chance à des milliers de personnes d'acquérir reconnaissance, dignité, salaire, en plus d'une formation. C'est le sens des ESIE et la raison d'être de l'OSEO depuis plus de 70 ans.

¹SECO (Secrétariat à l'économie). Rencontre organisée par le CRIEC*, l'AOMAS* et l'ASSOF*
² www.emes.net. Voir également le réseau Ensie: www.ensie.org

³C. Dunand et AL Du Pasquier, *Travailler pour s'insérer. Des réponses actives face au chômage et à l'exclusion: les entreprises d'insertion*, Genève, Ed. IES, 2008

C. De Jonckheere et al, *Les entreprises sociales d'insertion par l'économie: des politiques, des pratiques, des personnes et des paradoxes*, Genève, Ed. IES, 2008

L. Blattmann, D. Merz, *Sozialfirmen Plädoyer für eine unternehmerische Arbeitintegration*, Zürich, rüffer et rub 2010

*OSEO, *Œuvre suisse d'entraide ouvrière*: www.oseo-suisse.ch

*AOMAS, *association des organisateurs de mesures du marché du travail en Suisse*: www.aomas.ch

*CRIEC, *Conseil romand de l'insertion par l'économie*: www.criec.ch

*ASSOF, *Association suisse des entreprises sociales*: www.assof.ch

L'OSEO a été créée en 1936 et elle est actuellement présente dans 13 cantons.

10 associations sont actives dans ce réseau et on compte:

563 collaboratrices et collaborateurs;

140 programmes d'insertion par de la formation et du travail;

Un chiffre d'affaires total de 61 millions de francs.